

**ABONNEMENTS**

Suisse : Fr. 14.-  
 Av. Bulletin off. : Fr. 21.50  
 Etranger : Fr. 22.-  
 Av. Bulletin off. : Fr. 29.-  
 Chèques post. Il c 58  
 Joindre 20 ct.  
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :  
 Martigny, tél. (026) 6 10 31

# Le Confédéré

Organe du  
**PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN**

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

**PUBLICITÉ**

ANNONCES : 13 ct. le mm.  
 ou son espace  
 RÉCLAMES : 30 ct.  
 Avis mortuaires : 30 ct.  
 Régie des annonces :  
 Publicitas Sion et succursales

**EN PASSANT...**

## Humour

Puisque voilà l'été, si j'ai bonne mémoire, et que je vais bientôt prendre des vacances, avec votre permission, je vais aborder le plus grave des sujets légers :

Celui de l'humour.  
 Jack Rollan a bien raison de préciser que c'est une chose sérieuse.

L'humour permet de proférer parfois des vérités qu'on ne pardonnerait pas, car il incite à en sourire et, par conséquent désarme.

L'autre jour comme je me trouvais dans un petit village et au bistro, comme il se doit, un bon vaudois se joignit à notre groupe.

Au moment de quitter l'établissement, je serrai la main à tout le monde.

Alors lui :  
 Au revoir, mon cher Monsieur, que Dieu vous accompagne... moi, je n'ai pas le temps !

\*\*\*

Un pasteur de ma connaissance a trois enfants dont une fillette, et chaque soir, elle pense à ceux qu'elle aime en faisant sa prière.

Excellente habitude.  
 Seulement, elle va parfois au cinéma et connaît, par le film et par la radio, les histoires amusantes de Robert Lamoureux. Il lui arrive inconsciemment de s'en souvenir et de mêler le ciel à des préoccupations plus terrestres.

C'est ainsi que son père a été sidéré de l'entendre un soir terminer sa prière par ces mots :

« Mon Dieu, bénissez papa, maman, la bonne et moi ! »

\*\*\*

C'est au tribunal que l'humour me parait le plus réconfortant, car il rompt la solennité de la Justice et ramène un débat sur le plan humain.

On a passé, grâce à lui, de joyeux moments au procès Félix Margot.

Lui-même avait des réflexions fort amusantes.

C'est ainsi qu'il prétendait avoir fait des « injections d'optimisme » à ses clients et qu'il appelait un appareil à sous : « le Saurer du concert ! »

Il se retournait vers un co-accusé au casier chargé et il murmurait : « Monsieur qui a l'habitude des assises... »

Le co-accusé, le dénommé Paul Rosset, ne manquait d'ailleurs pas d'esprit.

Comme on lui reprochait d'être descendu dans un hôtel, sous une fausse identité : « Je ne voulais pas, expliqua-t-il, que deux grands gendarmes viennent me réveiller à cinq heures du matin, pour me parler de l'assurance-vieillesse ! »

Il assurait qu'on lui avait déjà fait le coup dans un autre établissement !

Son défenseur, M<sup>e</sup> de Büren, manifestait un humour à froid du plus réjouissant effet :

M. Rosset, disait-il, n'est pas un individu quelconque que l'on traduit en justice, c'est un Monsieur très distingué que l'on présente au Tribunal ! »

Jusqu'au substitut du procureur, M. Jean-Pierre Guignard, qui eut des formules cocasses : « Cette société anonyme qui dormait de son sommeil statutaire ! »

\*\*\*

Au cours d'une de ces affaires, on avait beaucoup parlé d'un ressortissant de Neuchâtel dont le rôle, à première vue, avait l'air un peu trouble. Le président Bertrand de Haller voulut en avoir le cœur net et le fit comparaître en qualité de témoin.

Or, contre toute attente, on vit arriver un brave homme au parler simple et franc qui répondait bravement aux questions.

Comme il allait se retirer, le président lui posa tout de même une dernière interrogation.

— Avez-vous gagné quelque chose dans les affaires Margot ?

— Oui, Monsieur le Président.

Stupéfaction dans la salle.

— Vous avez touché de l'argent ?

- Naturellement.
- Quand ça ?
- Aujourd'hui même.

Du coup on s'attendait à un coup de théâtre et de la galerie à la Cour, en passant par les chroniqueurs éberlués, tout le monde avait les yeux fixés sur le témoin qui sans doute allait se lancer dans des révélations de la dernière heure.

— Expliquez-vous ! ordonna sèchement le président.

Et le brave homme avec un sourire amusé : « J'ai touché des mains de l'huissier, mes frais de déplacement ! »

C'est ainsi que le seul éclat fut un éclat de rire !

A. M.

## Questions sociales

# Vers la quatrième révision de l'AVS

Lors des délibérations, dans la session de décembre 1955 des Chambres fédérales, sur la troisième révision de la loi fédérale sur l'AVS, le Conseil fédéral avait laissé entendre qu'il envisageait une quatrième révision dans le courant de cette année encore. La troisième révision avait comporté la suppression des limites de fortune et de revenu pour les bénéficiaires de rentes transitoires, ainsi que l'abolition des différences existant entre les rentes payables aux bénéficiaires vivant à la campagne et celles que touchent les personnes résidant dans les régions mi-urbaines et dans les villes. La quatrième révision a pour but un remaniement des rentes ordinaires, de façon à ce que celles-ci ne soient en tout cas pas inférieures aux rentes transitoires. Les principales associations économiques — Union suisse des arts et métiers, Union centrale des associations patronales, Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie — ont adressé au Département fédéral de l'intérieur un mémoire exposant leur point de vue en ce qui concerne la révision envisagée. Le dit mémoire relève les points suivants :

a) La nouvelle révision devra porter essentiellement sur les rentes ordinaires. Les trois révisions antérieures ont porté presque exclusivement sur l'élargissement du cercle des bénéficiaires, au bénéfice surtout des personnes qui n'ont pas ou guère contribué au financement de l'AVS. Cette fois, il s'agit de défendre les intérêts des générations montantes en améliorant le système des rentes ordinaires. Cette amélioration devra profiter également aux femmes ayant une occupation lucrative.

Les rentes transitoires ayant été portées jusqu'à 840 francs par an, le taux des rentes ordinaires devra être majoré. Le mémoire rappelle à ce sujet que lors de la deuxième révision, les rentes minimales ont été augmentées de 50 % alors que les rentes maximales n'étaient que de 13,5 %. Il en est résulté une accentuation du nivellement des rentes au détriment notamment des assurés qui contribuent le plus à la constitution du fonds de l'AVS. Les associations économiques posent comme condition à leur acceptation de la quatrième révision que soit rétabli le rapport primitif entre le maximum et le minimum de la rente. Autrement dit, elles demandent que le maximum du revenu constitutif de rente soit porté de 12 500 à 18 000 francs. Ce ne serait que juste tant vis-à-vis des assurés ayant contribué le plus à la constitution des capitaux de l'AVS que par rapport aux jeunes dont il n'est pas équitable de trop sacrifier les intérêts aux vieilles générations.

b) On sait que le Conseil des Etats a rejeté une motion Gysler préconisant une réduction du taux des contributions des indépendants (de 4 à 3 % du gain). Mais il a accepté un postulat de sa commission demandant au Conseil fédéral d'étudier la possibilité d'aménager la contribution des indépendants de façon à atténuer la charge pesant notamment sur les personnes ne disposant que de gains modiques. Une élévation du plafond du revenu constitutif de rente, sans enlever toute son importance à cette demande, serait néanmoins susceptible d'apporter une cer-

taine satisfaction aux personnes exerçant une profession indépendante. Celles-ci pourraient alors éventuellement renoncer à la réduction linéaire de leur contribution et se contenter d'une élévation, par exemple de 4 800 à 7 200 francs, du plafond du revenu mis au bénéfice d'un taux réduit de la contribution de l'AVS. Cette mesure s'impose ne serait-ce que du fait de la dévalorisation de la monnaie. Les assurés indépendants disposant d'un revenu de plus de 4 800 francs mais ne dépassant pas 7 200 francs par an, ne sont plus guère en mesure d'en consacrer 4 % à l'AVS.

Toutefois, si, en prévision notamment du financement de l'assurance-invalidité et de la compensation de la perte de gain des militaires, le maximum du revenu constitutif de rente ne pouvait être élevé (à 18 000 francs, comme le suggère le mémoire) la question d'une réduction générale du taux de contribution des travailleurs indépendants viendrait à se poser inévitablement et dans un avenir rapproché.

c) Les grandes associations ne croient pas qu'il serait opportun de ramener de 65 à 60 ans l'âge à partir duquel les personnes seules du sexe féminin ont droit à la rente. Une telle mesure entraînerait un accroissement de la charge de l'AVS de l'ordre de 80 à 100 millions de francs par an. En tout cas, elle s'impose beaucoup moins qu'une amélioration générale du système des rentes ordinaires au profit de l'ensemble des assurés. En revanche, il serait souhaitable d'améliorer les rentes des veuves et des orphelins. Une telle mesure pourrait se justifier et elle aurait l'avantage de coûter beaucoup moins cher qu'un abaissement de l'âge d'admission des femmes.

## Une indemnité de 30 millions de marks

L'ancien trust des chimiques, l'IG Farben-Industrie a offert 30 millions de marks à titre de dédommagement pour les anciens prisonniers des camps de concentration qui avaient été contraints, pendant la guerre, à travailler dans les usines de l'entreprise. Le trust a déclaré ne pas se sentir tenu à ces indemnités, mais il aimerait contribuer à adoucir le sort des innocents qui ont souffert sous le régime nazi.

M. Norbert Wollheim, ancien prisonnier d'un camp de concentration en procès depuis des années, avec l'appui d'organisations israéliennes, contre l'IG Farben-Industrie, pour obtenir un dédommagement, a reçu, à la suite d'un arrangement, une indemnité de 10 000 marks.

## Deux records d'Europe

Dans le cadre de la Spartakiade de Moscou, l'athlète soviétique Leonide Tcherbakov, a battu son propre record d'Europe du triple saut, de 11 cm., en réalisant 16 m. 46, au cours du même meeting.

Le Russe Vassili Kouznetsov a également battu son propre record d'Europe du décathlon, en augmentant de 43 points, le portant à 7688 points.

## Le commerce des vins dans l'empire romain

Aucune formalité ou restriction administrative ne gênait le commerce du vin. Par contre, celui-ci était soumis à des droits de douane. L'empire était divisé en cinq circonscriptions. Il fallait payer un droit, nommé « portorium », pour franchir une limite douanière. Ces droits étaient faibles : pour l'entrée en Gaule et en Italie, ils étaient de 2,5 % ad valorem, de 2 % pour l'Espagne.

Le propréteur Fonteius, gouverneur de la Narbonnaise de 76 à 74 avant J.-C. voulut établir des droits de douane supplémentaires dans sa province et taxa les vins. A sa sortie de charge ses administrés lui firent un procès qui, malgré l'éloquence de son avocat, CICERON, brisa sa carrière politique.

Les grands centres de consommation avaient leurs marchés au vin spécialement équipés. Ces marchés se plaçaient près du cours d'eau par lequel arrivaient les chargements de futailles ou d'amphores. A Rome, ce marché se trouvait à l'Ouest de la ville près de l'actuelle porte Saint-Paul. Il comprenait un quai de débarquement, le port du vin, « portus vinarius » est une place entourée de caves et de docks : le forum vinarium.

Des tessons et des amphores cassées ont été accumulés pendant des siècles près du forum et forment l'actuel « Mont des Tessons », le monte Testaccio, colline de 35 mètres de haut et de 800 mètres de tour qui domine le romantique cimetière des étrangers.

A Lyon, le quai de déchargement, le portus vinarius s'étendait sur la rive gauche de la Saône, un peu en amont de son confluent avec le Rhône, dans l'actuel quartier d'Ainay. En arrière se trouvait une place entourée de baraques servant d'entrepôts aux marchands de vin : les kanabae. Un peu plus loin se dressaient les belles habitations des négociants. Les fragments de statues et de mosaïques trouvés dans ce quartier témoignent hautement de la splendeur de ces demeures.

## La vente au détail

La vente au détail échappe parfois au négoce. En effet, les grands propriétaires installaient dans une boutique, sise sur la façade de leur hôtel particulier, un comptoir ou « Oenopolium » où l'on pouvait consommer sur place et acheter du vin à emporter, que vendait un esclave, le « Dispensator ».

A Pompéi, dans la maison du riche Pansa, on peut voir cet « Oenopolium ». Si une grande route traversait le domaine, le maître avait soin de créer sur son bord un ou plusieurs cabarets (taberna). Le grand agronome Varron le lui conseillait.

Mais la plus grande partie du vin, étant commercialisée, était vendue par les négociants aux particuliers ou bien aux aubergistes et aux cabaretiers. Le cabaretier « Caupo », est une personnalité classique de la littérature latine.

Le commerce romain a créé les vignobles français, espagnol et allemand. Certes Rome aurait bien voulu se réserver la production et la vente du vin. A la fin du deuxième siècle avant J.-C. une loi interdit aux provinciaux de l'Ouest de planter la vigne. Facilement tournée, elle reste sans effet. L'édit de Domitien en 92 après J.-C., ordonnant l'arrachage d'au moins la moitié des vignes dans les provinces, ne semble pas avoir gêné longtemps le développement des vignobles gaulois et ibériques.

## Encore un record du monde !

L'athlète américain, Cliff Blair, a battu mercredi le record du monde du lancer du marteau, avec un jet de 65 m. 956. Le Russe Mikhail Krivososov, qui était détenteur du record officiel, depuis 1955, avec un jet de 64 m. 52, avait déjà battu ce record cette année, avec un jet de 65 m. 85, soit 10 cm de moins que le nouveau record.

## BANQUE POPULAIRE DE MARTIGNY

Tél. 6 12 75 — Compte de chèques postaux Il c 1000

**Capital et réserves: Fr. 2 000 000.—**

Crédits commerciaux — Crédits de construction — Prêts hypothécaires et sous toutes autres formes  
 Dépôts à vue ou à terme en compte courant — Carnets d'épargne — Obligations à 3 et 5 ans  
 Gérance de titres

# CHRONIQUE DE MARTIGNY

## Ce bon public

Ce bon public, c'est celui que se veillent les spécialistes en publicité, ceux qui connaissent les points faibles de l'homme, sa nature influençable et son esprit grégaire.

C'est le pain béni des hommes qui ont fait du chiffre d'affaires un but en soi et qui ne se soucient guère du choix des moyens pour parvenir aux rendements les plus élevés.

Peu leur chaut donc que les acheteurs se soient mis pratiquement sur la paille pour satisfaire une envie momentanée. L'essentiel est qu'ils aient vendu, qu'ils puissent se prévaloir d'un grand succès.

Et les gogos, car cela existe, se démèleront tout seuls avec leurs inextricables difficultés.

Le mal n'est que passager, lorsque l'achat d'un objet coûteux et souvent peu indispensable s'est effectué au comptant. On se met au cervelas jusqu'à la prochaine quinzaine et l'on n'y pense plus.

Tout autres se présentent les cas de vente à tempérament où l'avenir est hypothéqué pour plusieurs années.

Le vendeur était si enjoué, si vivant, l'objet était si tentant et l'acompte si modeste : fr. 6,—, fr. 10,—, fr. 15,— par mois. Qu'est-ce que cela peut faire sur une paie de quelques centaines de francs ?

Seulement voilà ! Il y a fr. 6,— pour ceci, fr. 10,— pour cela, un billet de fr. 20,— pour autre chose et souvent davantage et ce sont les affaires des échéances qui commencent.

Souvent, cela surviendra lorsque plusieurs acomptes ont été versés, que l'objet est déjà usé et que, grâce au système savant de la réserve de propriété et à un contrat bien étudié en faveur du vendeur, il risque de revenir à celui-ci contre le remboursement d'une somme dérisoire, quand ce n'est pas gratuitement.

Parfois, ce n'est pas si rare, la qualité de l'objet ne vaut de loin pas celle du vendeur ou du représentant. On est étonné de ce que le verbe d'un beau causeur peut ajouter à la valeur réelle d'une chose. Cent francs pour un appareil et deux cents francs à celui qui pourra le placer, cela donne trois cents francs pour le client.

Il est vrai que si l'objet demeure et témoigne longtemps de sa médiocre qualité, le vendeur, lui, a disparu. Il vole vers d'autres cieux et, conséquemment vers d'autres gogos.

Le moyen d'éviter de telles surprises est bien encore de vivre selon ses moyens en tenant compte des impondérables que la vie peut vous réserver lorsque la maladie, un accident ou un chômage forcé surviennent. La vente à tempérament n'est tolérable que lorsqu'il s'agit d'objets de première nécessité.

Il n'y a point de règle absolue pour la condamner. Il y a simplement le bon sens et le souci constant de faire face à ses affaires.

Quant à éviter l'achat de ce que l'on désigne communément sous le nom de « camelote », le paravent le plus sûr est encore de s'adresser aux commerçants du pays, qui ont pignon sur rue, que vous avez sous la main pour étaler vos réclamations et dont le sens des responsabilités doit nécessairement être élevé puisqu'ils ont à répondre d'une manière constante de leurs agissements.

Au surplus, désireux de ne pas se mettre eux-mêmes dans la situation délicate du créancier poursuivant, ils veillent à vous conseiller dans le cadre de vos moyens et de vos revenus que généralement ils connaissent.

Le jour où ils se refuseront à vous vendre quelque chose, c'est qu'ils y auront vu aussi bien votre intérêt que le leur.

En bref, le sentiment de solidarité dont aura fait preuve l'acheteur se doublera de la satisfaction des deux partenaires, surtout si, de surcroît, le client s'est adressé aux commerçants spécialisés dans une branche déterminée et apportant au fisc la dime de leurs revenus.

Sur ce dernier point, comment ne pas voir qu'en faisant rouler l'argent dans le pays, on contribue à sa prospérité et à celle de ses corporations publiques.

Il est presque indécent de le rappeler.

Arts, Métiers et Commerçants  
Martigny

## Kermesse de la fête patronale

Samedi et dimanche prochains, l'Harmonie municipale organise à l'ancienne salle de gymnastique la kermesse de la fête patronale.

Chaque soir, le bal, conduit par l'orchestre Pagliotti, débutera à 20 h. 30, tandis que simultanément une cantine des mieux garnies, une tombola et divers jeux attendront les nombreux sympathisants de notre corps de musique local. L'intense activité de l'Harmonie municipale justifie bien le précieux et généreux appui de toute la population.

## Assemblée générale des arts et métiers

La Société des Arts, Métiers et Commerçants tiendra lundi 9 juillet, à 20 h. 30, son assemblée générale annuelle à l'Hôtel des Trois Couronnes à Martigny-Bourg. Après la partie administrative, M. Edouard Morand, député, donnera une conférence sur le thème : « L'Etat face à l'économie privée ».

## Avant l'assemblée générale du MARTIGNY-SPORTS

C'est donc ce soir, à 20 h. 30, qu'aura lieu à l'Hôtel de Ville l'assemblée annuelle du Martigny-Sports. Cette assemblée revêt un intérêt tout particulier cette année, vu les importantes mesures prises par le comité sur le plan technique. Tous les amis de Martigny-Sports sont cordialement invités.

Le comité.

## AU MIKADO

Samedi et dimanche 7 et 8 juillet, soirées dansantes avec le duo Ravel. Dimanche, thé dansant dès 16 h. 30.

# Le décret concernant la fusion La Bâtiar-Martigny

La session prorogée du Grand Conseil s'ouvrira lundi. A l'ordre du jour vient d'être inscrit le projet de décret concernant la réunion de la commune de La Bâtiar à celle de Martigny-Ville. Grâce aux démarches entreprises, le Conseil d'Etat propose lui-même, dans son message, que l'urgence soit accordée au décret afin qu'il puisse être voté en deux lectures à cette session et entrer en vigueur pour les élections communales de cet automne. On espère que la Haute Assemblée répondra favorablement à cette demande et qu'elle votera sans opposition cette fusion voulue par la quasi unanimité des citoyens des deux communes.

Nous publierons lundi le message du Conseil d'Etat concernant cette fusion. Pour aujourd'hui, voici le texte du décret sur lequel les députés auront à se prononcer.

Le Grand Conseil du canton du Valais, Vu l'art. 26 de la Constitution cantonale ; Vu le message du Conseil d'Etat du 3 juillet 1956 ;

Vu les relations économiques et sociales très étroites qui unissent d'ores et déjà les communes de la Bâtiar et de Martigny-Ville et la volonté nettement exprimée par les intéressés ;

Sur la proposition du Conseil d'Etat,

décète :

**Article premier :** La commune de La Bâtiar est réunie à celle de Martigny-Ville.

L'ancien territoire de La Bâtiar forme, avec celui de Martigny-Ville, le nouveau territoire de la commune de Martigny-Ville.

**Art. 2.** — La Bourgeoisie de La Bâtiar est également réunie à celle de Martigny-Ville.

Les bourgeois des anciennes communes de La Bâtiar et de Martigny-Ville deviennent, de plein droit, bourgeois de la commune de Martigny-Ville.

## Les meilleurs plongeurs de Suisse à la piscine

Nanda Martini, championne suisse de haut vol, Edith Zbinden, championne au tremplin, et Gustave Meyer, champion suisse de haut vol, participeront dimanche, à la piscine de Martigny, au cours spécial de plongeurs organisé pour notre sélection nationale. Il est dirigé par M. E. Wacker, de Monthey, ex-champion suisse et président de la Commission technique.

Le matin sera consacré à l'entraînement des plongeurs, parmi lesquels on relèvera la présence du Montheysan André Cottet. Le CN Martigny présentera une classe de ses futurs champions de haut vol !

Le concours de plongeurs aura lieu l'après-midi, dès 14 heures. On verra ainsi à l'œuvre les spécialistes de Suisse dans leurs audacieuses exhibitions.

Prélude aux championnats suisses, qui se dérouleront précisément à Martigny le 26 août, ce concours ne manquera pas d'attirer les sportifs dimanche à la piscine. Aucune majoration sur les entrées.

## C. A. S.

Ce soir, à 20 h. 30, chez Kluser, réunion des participants à la course de section à la cabane Bordier.

## Encore un hommage à M. Otto Haenni

C'est exactement aujourd'hui vendredi que notre distingué ancien chef de gare et président du parti radical de notre ville fête ses cinquante ans de séjour dans notre cité, à l'âge de 70 ans. Monsieur Haenni nous est venu de Neuchâtel et il a épousé la fille du président de Charrat, M. Albert Sauthier, dont nous conservons bonne mémoire.

Nous adressons au jubilaire nos félicitations les plus vives et pour son activité politique que pour son intérêt à la vie sociale de notre ville.

Bonne conservation et longue vie.

Les avoir possédés par les deux bourgeoisies avant leur propriété deviennent propriété de la nouvelle bourgeoisie de Martigny-Ville.

**Art. 3.** — Les conseillers actuels de La Bâtiar et de Martigny-Ville restent en fonction et forment le conseil communal de Martigny-Ville sous la présidence du président de Martigny-Ville, jusqu'à renouvellement périodique du conseil.

**Art. 4.** — Le Conseil d'Etat est chargé de promulguer le présent décret et d'arrêter les mesures nécessaires à son exécution.

Ainsi projeté en Conseil d'Etat, à Sion, le 3 juillet 1956.

Le président du Conseil d'Etat :  
M. Lampert.  
Le chancelier d'Etat :  
N. Roten.

**DIABLERETS**  
L'APÉRITIF COMPLET

**SAUNA SIERRE**  
Institut de Massages T.É.L.  
5 03 88

**Ne capitulez pas devant la constipation**

Votre foie doit verser chaque jour un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas, ils se putréfient, votre organisme s'intoxique. Vous êtes constipé, lourd, mal à l'aise. La cause c'est votre foie paresseux qu'il faut réveiller. Voici un moyen : fixez-vous chaque jour une heure pour aller à la selle et prenez avec un verre d'eau : 1<sup>re</sup> semaine, deux pilules Carters chaque soir (dans les cas rebelles cette dose peut être augmentée) ; 2<sup>e</sup> semaine, une chaque soir ; 3<sup>e</sup> semaine, une PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE stimule l'afflux de la bile pour vous permettre de mieux digérer vos aliments, débloquent votre intestin, et aident à fonctionner régulièrement de lui-même. Soulagement de la constipation, vous serez en meilleure forme : Fr. 2.35.

Je veux un vrai

**Frigidaire**  
PRODUIT DE GENERAL MOTORS

parce que FRIGIDAIRE possède une expérience de plus de 35 ans

Demandez renseignements, prospectus et conditions chez  
**RENÉ NICOLAS, Electricité, SION, tél. 2 16 43**



En été, les enfants se plaignent constamment de la soif. L'«extrait pour sirop Dawa» est leur boisson désaltérante favorite. Le petit flacon suffit à préparer environ 6 litres de sirop !  
Le flacon : 80 cts.

Un verre de sirop  cts. seulement

# SION

## Notre Harmonie municipale

Il est dans notre ville une société qui, par ses qualités et ses fonctions, jouit de l'estime et de la sympathie générale. Elle fait partie intégrante de la vie de notre cité et nul Sédunois ne saurait concevoir Sion sans notre Harmonie municipale.

Samedi, 23 juin, alors que dame nature se plait à faire remonter le baromètre et nous envoyait un soleil éclatant, nos musiciens se rendaient à Zermatt en sortie annuelle, accompagnés d'eux-mêmes par un grand nombre d'amis. Cette sortie fut organisée de main de maître et laissa aux participants un excellent souvenir. Les compliments vont au Comité et aux organisateurs qui ne calculèrent ni leur temps, ni leur peine, pour sa bonne réussite. Mardi, 26 juin, elle donnait son dernier concert populaire dans les jardins de l'Hôtel de la Planta. Ces concerts sont d'ailleurs toujours très appréciés du public.

L'année musicale 1955/56 est close maintenant et nos musiciens, comme les écoliers, ont droit à leurs 3 mois de vacances. Il serait cependant injuste de tourner la page sans dire quelques mots sur l'activité de notre Harmonie et sur ceux qui lui vouent d'innombrables heures de travail.

Durant cette période, l'Harmonie a participé à un bon nombre de prestations dont quelques-unes sont à souligner : Ste Cécile, le concert de Nouvel-An, le grand concert annuel suivi du bal traditionnel, l'aubade du jour de Pâques à Valère, la Fête-Dieu, le cortège des promotions et une série de 7 concerts populaires donnés au cours de l'année dans les jardins de l'Hôtel de la Planta. Ces manifestations, dont nous sommes les heureux bénéficiaires, ne vont pas sans demander à nos musiciens des heures de travail et d'effort pour leur préparation. C'est au cours d'une soixantaine de répétitions que s'est élaboré le programme qui nous fut ensuite offert. Notre Harmonie peut, sans orgueil, prétendre à hausser le niveau artistique de notre ville.

A bonne société, bon président, bon directeur. Pour l'un et pour l'autre la tâche est grande et demande un travail constant. Il faut prévoir, organiser, résoudre les mille et un problèmes qui se posent presque journellement en cours d'activité et liquider bon nombre de questions d'ordre administratif. Un bel hommage peut être rendu à M. Georges Tavernier, président en charge, qui voue toute son intelligence, son sens de l'organisation et son expérience au service de l'Harmonie. Sa tâche n'est ni une sinécure, ni un poste lucratif, et c'est dans un bel esprit de servir qu'il préside depuis 4 ans déjà aux destinées de l'Harmonie.

L'année musicale 1955/56 voyait l'arrivée à Sion du nouveau directeur de l'Harmonie, M. Robert Clérissé, ancien commandant de la Musique de l'Air et membre du jury du Conservatoire de Paris. M. Clérissé, par ses solides qualités et son talent musical, s'est imposé d'emblée tout en s'attirant, par sa grande simplicité, la sympathie générale. Sous sa baguette, le travail prime avant tout, un travail précis et consciencieux où les bavures ne sont pas de mise. S'il demande beaucoup à nos musiciens, ceux-ci savent qu'en retour, ils compléteront et acquerront une solide formation musicale et que le directeur saura les encourager et reconnaître les efforts accomplis. Ils n'ont que plus d'estime pour leur chef.

L'Harmonie, consciente de sa tâche et prévoyante, forme une belle phalange de jeunes élèves. Deux fois par semaine, les futurs musiciens ont des leçons, où ils reçoivent une formation complète et générale de la musique pour, ensuite, s'initier et connaître à fond l'instrument qu'ils joueront dans le rang.

Sion a un beau corps de musique et peut en être fier.  
Pilo.

« LUY »

L'AS DES APÉRITIFS  
à base du vin du Valais

Se sert sec ou additionné de siphon ou d'eau minérale

Vous le trouverez dans tous les bons établissements du Canton

**Appenzeller**  
siphon  
le désaltérant idéal !

**BUFFET CHEF**  
Votre arrêt à l'arrivée et au départ  
**SION** CH. AMACKER.

*Cassata napolitaine*

Une gourmandise méridionale, spécialité de la

**Sion**  
**Bergère**

# Fiancés: Samedi rendez-vous chez Pfister Ameublements S.A.

Lausanne, Montchoisi 13

## LE TOUR DE FRANCE EST PARTI

La première étape du Tour de France s'est disputée hier entre Reims et Liège. Elle a été marquée par la splendide course du leader de l'équipe nationale suisse, Fritz Schær, qui a pris une bonne avance en compagnie de six échappés et qui a terminé deuxième derrière le redoutable sprinter français Darrigade. Ainsi, notre courageux Fritz Schær devance, dès la première journée, des Fornara, Ockers, Bauvin, Branckart et Gaul de plus de 7 minutes. Sur d'autres vedettes, l'écart est encore plus grand, ce qui fait que Schær est très bien placé dès le départ et justifie pleinement sa place de leader. Des autres Suisses, seuls Grêt et Lurati ont pu terminer dans le gros peloton. Mais l'essentiel est que l'équipe suisse ne compte aucun éliminé.

**Classement de l'étape:** 1. André Darrigade, France, 5 h. 19' 15"; 2. Fritz Schær, Suisse; 3. Robinson, Grande-Bretagne, même temps; 4. André Vlaeyen, Belgique, 5 h. 21' 19"; 5. Gerit Voorting, Hollande; 6. Antonio Barbosa, Portugal; 7. Nello Lauredi, tous même temps que Vlaeyen; 8. Van de Groot, Hollande; 5 h. 24' 49"; 9. Pierre Barbotin, France, 5 h. 24' 51"; 10. Jean Adriaenssens, Belgique, 5 h. 25' 55"; 11. Maurice Quentin, Oest; 12. Marcel Guitard, Sud-Ouest, même temps; 13. Gilbert de Smet, Belgique, 5 h. 26' 41"; 14. Stan Ockers, Belgique, 5 h. 26' et le gros peloton dans le même temps qu'Ockers.

### A l'avant-veille d'une grande première

Dimanche se courra pour la première fois la course de côte Martigny-Champex en passant par Sembrancher et Orsières. C'est à l'initiative du vélo-club «Eclair», de Martigny-Bourg, présidé avec le dynamisme qu'on lui connaît de vieille date par M. Roger Bollenrucher, ainsi qu'à celle de l'Office du tourisme de Champex, dont notre ami Jean Crettex conduit si bien les destinées, que nous devons cet essai que nous espérons vivement être concluant afin que cette course de côte puisse devenir une classique à l'instar d'un «Lucerne-Engelberg», quitte à y ajouter un tour du «Circuit des fruits et du vin», pour la rendre plus spectaculaire encore. Le chronométrage sera assuré par la maison Doxa représentée à Martigny par M. Burkhardt.

Cette course est ouverte à tous les licenciés valaisans (Amateurs A et B et juniors). Les Amateurs A et B partent ensemble et les juniors deux minutes avant. La longueur du parcours est de 28 km. avec 1.000 de dénivellation, dont 600 m. pour les 9 km. séparant Orsières de Champex.

Il y aura une quarantaine de participants, la plupart de ceux ayant pris part aux championnats valaisans et nous allons certainement au-devant d'un duel Héritier-Luisier avec Pellaud comme outsider principal. Dans tous les cas, la lutte promet d'être chaude.

Le départ sera donné à 9 h. 20 à la place Centrale de Martigny et les coureurs sont attendus une heure plus tard à Champex, où M. le Révérend chanoine Boitzy a sportivement accepté d'avancer l'heure de la messe à 9 h. 45 pour permettre à tout le monde d'assister à l'arrivée devant le tea-room «Gentiana».

Le vainqueur recevra une montre bracelet d'une valeur de 100 francs: des primes seront offertes à Sembrancher et Orsières et la valeur totale des prix atteint le chiffre respectable de fr. 700,-. P. M.

## ICI SOTTENS...

INFORMATIONS de l'ATS (précédées du signal horaire): chaque jour à 7 h. 15, 12 h. 45, 19 h. 15 et 22 h. 30.

### Dimanche 8 juillet

7 10 Salut musical — 7 20 Mosaïque musicale — 8 00 Concert pour le dimanche matin — 8 45 Grand-messe — 9 50 Interimède — 9 58 Sonnerie de cloches — 10 00 Culte protestant — 11 20 Les beaux enregistrements — 12 10 Problèmes de la vie rurale — 12 25 Le Tour de France cycliste — 12 35 Ensemble musette — 12 55 Week-end — 14 00 De si honnêtes gens, pièce théâtrale — 14 40 Variétés internationales — 15 30 Le trésor de la Maladetta, pièce théâtrale — 16 00 Deux valses romantiques — 16 10 Au jardin de l'été: la rose — 16 30 Le Tour de France cycliste — 17 00 L'heure musicale — 18 00 Religions et sacrifices — 18 15 Chansons et danses d'Angleterre — 18 30 L'actualité protestante — 18 45 Signor Bruschino, ouverture (Rossini) — 18 50 Le Tour de France cycliste — 19 00 Les résultats sportifs — 19 25 Fantaisie estivale — 20 30 La guirlande des chimères — 21 30 Causerie sur Schumann — 22 10 Une œuvre de Schumann — 22 35 Nouvelles du monde chrétien — 22 50 Musique d'orgue.

### Lundi 9 juillet

7 00 La Moldau (Smetana) — 7 20 Bonjour en musique — 11 00 Musique et refrains de partout — 11 30 Vies intimes, vies romantiques — 11 40 L'opéra chez soi — 12 15 Orchestre — 12 35 Pièces pour piano — 12 55 De tout et de rien — 13 05 La gaîté classique — 13 25 Des goûts et des couleurs — 13 55 La femme chez elle — 16 10 Le Tour de France cycliste — 16 40 Variétés internationales — 17 00 Les jeudis musicaux de Lugano — 17 30 Olivier Twist, de Charles Dickens — 17 50 Catherine Sauvage chante pour les enfants — 18 00 Rendez-vous à Genève — 18 30 Ceux qui travaillent pour la paix — 18 45 Deux langos — 18 50 Le Tour de France cycliste — 19 00 Micro-parlout — 19 25 Instant du monde — 19 40 Le piano qui chante — 20 00 Concours d'Enigmes et Aventures — 21 00 La Bohème (Puccini) — 22 25 Place au jazz — 23 05 Orchestre.

## LES SPECTACLES

### Cinéma ETOILE, Martigny

LE TZAREWITSCH, la plus brillante des opérettes de Franz Lehar, à l'Etoile.

Jusqu'à dimanche 8 (Dimanche, 14 h. 30 et 20 h. 30): Luis Mariano, la délicieuse Sonia Ziemann, les chœurs et l'orchestre de l'opéra de Berlin et les célèbres Ballets Yougoslaves ont fait de la somptueuse opérette de Franz Lehar LE TZAREWITSCH une véritable féerie de couleurs, de danses et de chansons. «Voilà un film qui plaira au grand public. D'abord parce que le «grand» Luis Mariano en est le principal animateur et que, oh surprise! il se tire aussi bien du rôle parlé que du rôle chanté». (La Feuille d'Avis de Lausanne).

Dimanche 8, à 17 heures, lundi 9 et mardi 10: Le tout grand film d'action et suspense: A L'OMBRE DES POTENCES, un film passionnant dont l'action se déroule en plein Far-West, avec trois acteurs de renommée mondiale, dans les meilleurs rôles de leur carrière: James Cagney, Viveca Lindfors et John Derek. En technicolor.

### Jean Richard dans CHERI-BIBI au CORSO

Jusqu'à dimanche le Corso présente un film rocambolique, mouvementé, violent, inspiré par les célèbres romans de Gaston Leroux: CHERI-BIBI, en couleurs.

Chéri-Bibi c'est Jean Richard qui fait dans ce rôle une composition étonnante avec, à ses côtés, Raymond Bussières, impayable comme toujours, dans le rôle du dévoué «La Ficelle», Léa Padovani, Carlo Ninchi, Danfelle Godel, Albert Préjean. Après «Fantomas», après «Le Fantôme de l'Opéra» voici CHERI-BIBI...

Jusqu'à dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30). Location 6 16 22. Prochain programme: Dès lundi: Audie Murphy, le roi du Far-West dans LA RIVIERE SANGLANTE.

### Cinéma REX, Saxon

Vendredi 6: Dernière séance du film hallucinant, spectaculaire et imprévu: LE CHOC DES MONDES. Ce que vous n'avez encore jamais vu au cinéma!

Samedi 7 et dimanche 8: Vous serez tous vaccinés gratuitement contre la neurasthénie en venant voir le film de la bonne humeur... LE FIL A LA PATTE, une divertissante comédie, pétillante d'esprit, fertile en coups de théâtre avec NOEL-NOEL, Suzy Delair, Bourvil, Henri Guisol et Geneviève Kervine. Une savoureuse reconstitution des dernières années du siècle passé dans deux milieux pittoresques: Le music-hall et la haute bourgeoisie.

### Cinéma d'Ardon

«Un grain de folie»

Danny Kaye, fantaisiste N° 1... vous le verrez ici faisant de l'espionnage sans le vouloir, du contre-espionnage sans le savoir, assassin malgré lui, chanteur, danseur, fol amoureux. Dans une ébouriffante comédie «en Technicolor» il vous en fera voir vraiment de toutes les couleurs.

Samedi - Dimanche, 20 h. 45.

Entreprise de travaux publics cherche pour ses bureaux de chantier un

## employé de bureau un magasinier

Entrée immédiate.

Faire offres avec références sous chiffre 947 à Publicitas Martigny.

Dimanche 8 juillet:

### COURSE CYCLISTE Martigny - Orsières - Champex

ouverte aux amateurs A, B et juniors valaisans, 40 participants. Départ de Martigny à 9 h. 20. Arrivée à 10 h. 20 à Champex. Chronométrage Doxa.

Organisation du VC, Excelsior de Martigny et de l'Office du Tourisme de Champex.

On cherche

### mécaniciens - serruriers et manœuvres - serruriers

entrée de suite.

S'adresser à ATELIERS COUTURIER S. A., SION.

### Les belles courses

organisées par

### Martigny - Excursions

Grand-Saint-Bernard, retour par le Lac Champex, Saas-Fee, Interlaken, etc.

Organisation de courses de sociétés et contemporains Devis sans engagement. Prospectus à disposition.

Pour tous renseignements:

**MARTIGNY - EXCURSIONS** R. Métral  
Martigny-Ville Tél. 026 / 6 10 71

### SOCIÉTÉS CHORALES qui cherchez un

## DIRECTEUR

libre lundi, mercredi, jeudi et samedi, écrivez sous chiffre P 90775 à Publicitas, SION.

## LORA encore meilleur...

Goûtez sa nouvelle qualité surfine avec vitamines naturelles. Son nouveau papier aluminium assure aussi une meilleure conservation.



250 g seulement fr. 1.30 moins rabais

La saison des pique-niques est là!

GRATIS! Demandez à votre détaillant le petit sac plastic LORA pour vos sandwiches, il vous rendra les plus grands services.

RANDON GENÈVE

O 57

Même le jour de lessive du temps pour vos plantes!



.. grâce à OMO qui travaille pour vous pendant la nuit!

Trempez la veille votre linge dans OMO et vous gagnerez un temps précieux! OMO travaille pendant la nuit intensivement: il détache la saleté des tissus et la dissout. Avec OMO, vous faites votre lessive en moitié moins de temps! En plus, cet excellent produit à tremper confère à votre linge et à votre buanderie un parfum agréable et rafraîchissant. OMO vous donne des ailes au travail... Excellent aussi pour dégrossir dans toutes les machines à laver!



AVEC OMO, TREMPÉ EST A MOITIÉ LAVÉ!

Hôtel-Restaurant cherche pour entrée immédiate

### cuisinière ou personne sachant bien cuire

Bon gain. Faire offres sous chiffre P 9073 Publicitas SION.

Offre à saisir

### DUVETS

neufs, remplis de mi-duvet, gris, léger et très chaud, 120x160 cm. 40 frs.; même qualité 140x170 cm. 50 frs. Port et emballage payés.

W. Kurth, avenue de Morges 70, Lausanne - Tél. (021) 24 66 66 ou 24 65 86.

### REGISTRES ET CARNETS de laiterie

### Imprimerie MONTFORT

Martigny

Favorisez le commerce local

# MONTHÉY

## Réunion du Conseil de district

Cette réunion s'est tenue mercredi dans la salle des séances du conseil communal de Monthey, sous la présidence de M. le préfet Paul de Courten.

Le protocole est tenu par M. Henri Baruchet du Bouveret, en l'absence du titulaire, M. Emilian Pot, tandis que la lecture des protocoles de 1954 et 1955 est faite par M. Maurice Nantermod, greffier du Tribunal de Monthey.

### Rapport du préfet

Avant de présenter ce rapport, M. de Courten rappelle la mémoire du décès de MM. Georges Devanthery et Urbain Girod, conseillers communaux à Monthey et Collombey et de M. le directeur Max Herold, directeur de la Ciba à Monthey. Il invite l'assemblée à se lever pour honorer la mémoire de ces disparus.

Puis il se livre à un tour d'horizon très complet qui embrasse les différents secteurs de notre économie (agriculture, tourisme, hôtellerie, industrie, etc.) pour rappeler leur évolution actuelle.

S'agissant de la grande industrie dont il cite les importants représentants qui sont à Monthey la Ciba, Giovanola frères et la fabrique de pierres scientifiques, il rappelle quelles sont les difficultés auxquelles achoppe l'une ou l'autre d'entre elles au point de vue de l'énergie électrique et du déficit de leur alimentation sous ce rapport. Cela lui permet de faire allusion au projet d'utilisation du Rhône de Saint-Maurice au lac et de fournir à ce sujet des précisions du plus haut intérêt.

M. de Courten touche aussi le problème des transports et dit combien il s'est amélioré avec la rénovation de l'A.O.M.C. dont chacun souligne les avantages qu'elle a procurés.

Le problème des routes fait aussi l'objet d'une part importante du rapport préfectoral. A ce sujet, la route de Morgins, dont il est si souvent question, apparaît maintes fois dans ce rapport. On y enregistre notamment des perspectives d'améliorations qui enchanteront les usagers de la route en général et, en particulier, ceux qui utilisent cette route idyllique.

Concernant le récent accident de la Porte du Scex, M. de Courten invite MM. les conseillers à se lever pour honorer la mémoire des deux victimes (le chauffeur du car et une dame). Il rend hommage à l'attitude digne qu'ont eue les occupants du véhicule et rappelle l'interpellation qu'il a déposée à ce sujet sur le bureau du Conseil national.

Personnellement, il voit dans le projet de route Bouveret-Noville-Villeneuve, une possibilité de réaliser l'amélioration qui s'impose et que chacun appelle de tout son cœur. Il fait en outre allusion à une signalisation à St-Maurice qui favoriserait ceux qui de là se rendent dans le district de Monthey en transit, c'est-à-dire à destination de la France, notamment d'Evian.

### Comptes de l'hôpital-infirmerie, de la ligue antituberculeuse et du Préventorium St-Joseph

Ces comptes sont approuvés à l'unanimité après des commentaires intéressants de MM. de Courten, président du comité de direction de l'hôpital-infirmerie de Monthey et Marcellin Fracheboud, président des deux autres institutions.

La discussion qui s'engage au sujet de ces comptes procure à M. Jean Carraux, conseiller de district de Monthey de demander des explications qui lui sont fournies sans toutefois le satisfaire pleinement.

En ce qui concerne le Préventorium de Val d'Illicz, M. Fracheboud se voit autorisé à entreprendre des démarches pour réaliser plan et devis en vue de l'agrandissement de cet établissement charitable qui s'avère tous les jours trop petit pour contenir les pensionnaires qui voudraient s'y rendre.

M. Fracheboud signale en outre que la commune de Saint-Gingolph s'est vue obligée de renoncer à organiser cette année l'habituelle fête en faveur de ce préventorium. Il apprend qu'il a prévu à sa place une vente de petites boîtes d'allumettes qui s'effectuera cet automne et au sujet de laquelle il demande d'ores et déjà l'indispensable sympathie propre à assurer sa réussite.

### Conférence du Cdt Gollut sur la protection contre la pollution des eaux

On connaît l'importance de ce problème qui a fait l'objet d'une loi fédérale votée par le peuple en 1955.

M. Gollut qui est, comme on le sait, en même temps inspecteur cantonal de la pêche envisage les multiples aspects du problème de la pollution des eaux et en rappelle l'extrême importance à divers points de vue.

Son but, en entretenant le Conseil de district de cette question, est avant tout de rassurer l'opinion publique et les administrations communales à l'égard des effets de la loi dont l'arrêt d'exécution fait présentement la navette entre la Chambre haute et la Chambre basse.

Abordant ce qui a déjà été fait dans ce domaine, le commandant Gollut rend hommage aux heureuses initiatives déjà prises à cet égard tant par la commune de Monthey que par l'Usine de la Ciba dont les installations pour le traitement des eaux usées sont un modèle du genre.

C'est très tard dans l'après-midi que les participants à cette importante réunion ont été ren- dus à la liberté. A. F.

## CONFÉDÉRATION

### Une équipe de dix Suisses est partie pour le Grand Canyon à la recherche des victimes de la catastrophe aérienne

Mercredi, à 16 h. 30, une équipe de la Garde aérienne suisse de sauvetage s'est envolée à bord de l'avion régulier de Swissair aux Etats-Unis pour participer à l'action de sauvetage dans le Grand Canyon où, samedi, se sont écrasés, à la suite d'une collision, deux avions commerciaux et où 128 personnes ont péri.

Les Américains ont accepté mardi soit la proposition suisse. L'équipe de la GASS a immédiatement été constituée et équipée pour partir le lendemain. Pressentie par Swissair (mardi après-midi), elle s'était d'emblée déclarée d'accord pour remplir la mission.

Ce groupe comprend MM. Toni Spinax (guide à Saint-Moritz), chef de groupe, Armin Wiesler (conducteur CFF, Lausanne), Guenther Erzinger (instituteur, Riehen près Bâle), Albert Bockhorn (appointé de la police municipale de Zurich), Harald Zuercher (commerçant, Berthoud), Max Hunziker (constructeur, Schaffhouse), André Vuilleminier (chauffeur de trolley, Bienne), et Max Staempfli (employé de la sécurité aérienne, à Kloten), élève d'Hermann Geiger et pilote de glacier lui-même, pour la liaison.

Le groupe emmène 930 kg. d'équipement de sauvetage le plus moderne. Les hommes, d'autre part, sont armés de pistolets, ayant été prévenus par les Américains qu'ils doivent compter avec le danger des bêtes sauvages : pumas, ours et serpents.

Les membres du groupe sont tous d'excellents samaritains, parachutistes et alpinistes. Pour le parachutage, ces hommes ont été instruits en son temps par la Royal Air Force, en Angleterre.

L'équipement comprend en outre du matériel de haute montagne, cordes, pioches, fers, etc., plusieurs centaines de mètres de câbles en acier et des sièges pour construire un téléphérique à même le rocher, ainsi que plusieurs phares à main de grande puissance.

Ce matériel est emballé dans des « containers » attachés à des parachutes spéciaux et peut être lancé sur les lieux du drame.

### Un nouvel article constitutionnel sur la radiodiffusion et la télévision

Le Conseil fédéral a adopté mardi le projet d'un nouvel article constitutionnel (art. 36 bis) sur la radiodiffusion et la télévision. En voici le texte :

La législation sur la radiodiffusion et la télévision est du domaine fédéral.

La construction et l'exploitation technique des postes émetteurs incombent à la Confédération.

La Confédération charge du service des programmes une ou plusieurs institutions de droit public ou privé. Elle veille à ce que les besoins spirituels et culturels du pays, des divers milieux de la population ainsi que des diverses contrées linguistiques, soient pris équitablement en considération.

### Savez-vous...

...quelle est la durée moyenne de la vie ? Selon les données du Bureau fédéral de statistique de Berne, un homme de 30 ans a, en moyenne, encore 41 ans à vivre, un homme de 40 ans, encore 32 ans à vivre, un homme de 50 ans, encore 23 ans à vivre, un homme de 60 ans, encore 16 ans à vivre.

Les femmes vivent régulièrement plus longtemps que les représentants du sexe fort et, pour chacune des classes d'âge ci-dessus, elles ont de trois à une année de plus devant elles.

Ces espérances de vie sont favorables et correspondent assurément à la réalité. Il ne faut toutefois pas perdre de vue qu'il s'agit là de valeurs moyennes lesquelles ne doivent pas nous faire oublier qu'année après année chaque génération doit payer son tribut de décès. Ainsi, en l'espace d'un an, il est décédé en Suisse quelque 5000 personnes dans le groupe des gens âgés de 20 à 49 ans.

### L'enfant ne doit jamais partir en classe à jeun

« Même si vous voulez maigrir et perdre du poids, prenez votre petit déjeuner le matin ». La suppression de ce repas entraîne un manque certain d'attention et d'efficacité en fin de matinée. Ce sont là les conclusions d'une équipe de savants de l'Iowa après cinq années de recherches.

Au cours de leurs études, 50 personnes de 12 à 83 ans furent tenues en observation. La moitié d'entre elles furent soumises à un régime déterminé avec petit déjeuner, l'autre moitié à un régime de même valeur alimentaire, mais réparti sur les repas de midi et du soir. Après des périodes de 2 à 4 semaines, les deux groupes « échangeaient » leurs régimes. Quel que soit l'âge des sujets, on a constaté que la suppression du petit déjeuner plaçait les sujets dans un état d'infériorité physique et mentale. Les médecins s'aperçurent également que la suppression du petit déjeuner n'avait aucune influence sur les changements de poids observés.

Il est indispensable aux écoliers.

Le petit déjeuner des écoliers américains est souvent beaucoup plus copieux qu'il ne l'est en Europe, et l'adjonction d'un « en-cas » au milieu de la matinée est de pratique assez large et salutaire.

En réalité, l'importance du petit déjeuner varie avec celle des autres repas, et dans les familles où il est de tradition de prendre un déjeuner copieux à midi, on servira le matin un petit déjeuner moins substantiel que le « breakfast » des pays anglo-saxons.

Il est souvent plus opportun de recommander un « en-cas » léger au milieu de la matinée plutôt que de faire absorber d'un seul coup 1200 calories à un enfant qui part pour l'école.

Quoi qu'il en soit, l'enfant ne doit jamais partir en classe à jeun. Le petit déjeuner, plus ou moins copieux suivant l'appétit, la saison ou les traditions familiales, le mettra toujours en meilleure forme physiquement et intellectuellement.

D. G. Van Bontel - Forecasts for Home Economists Spurling-Journal of Home Economics

### Epinards au citron

(recette italienne)

Faire bouillir des épinards pendant cinq minutes, les faire égoutter, les mettre dans un ravier, les saler très légèrement après cuisson, afin que les feuilles aient une belle couleur verte, ne point couvrir pendant la cuisson et les arroser d'un jus de citron. Les servir très froids. C'est un hors-d'œuvre des plus rafraichissants quand il fait très chaud!

## LES SPORTS

### Les Valaisans aux 2es journées fédérales de lutte libre

Samedi et dimanche 7 et 8 juillet (éventuellement les 14 et 15 en cas de mauvais temps) se dérouleront à Meilen (au bord du lac de Zurich) les II<sup>es</sup> journées fédérales de lutte libre. Le chef technique de l'AVGJN, Albert Crittin de Leytron, y fonctionnera comme membre du jury et les lutteurs valaisans suivants y prendront part :

**Poids mouche (jusqu'à 52 kg.) :** Locher Antoine de Gampel.

**Poids plume (jusqu'à 62 kg.) :** Lehner Hans, Gampel.

**Poids léger (jusqu'à 67 kg.) :** Borgeaud Bernard, Vouvy ; Fracheboud Alphonse, Vouvy et Knoeringer Joseph, Bramois.

**Poids lourd (au-dessus de 87 kg.) :** Dessimoiz Bernard, Conthey.

Nous ne doutons pas un instant que nos représentants vont s'efforcer d'y cueillir des lauriers et nous leur souhaitons bonne chance de tout cœur. P. M.

## Mise au point

Divers journaux ont publié le jugement du Tribunal Cantonal du Valais dans le procès intenté par M. Paul de Courten, conseiller national à Monthey, à la suite d'un article, jugé injurieux, paru pendant la dernière période électorale dans le journal « Le Peuple Valaisan ».

Cette publication mentionnant la condamnation, non seulement de la Société d'édition du « Peuple Valaisan » et de son rédacteur M. Albert Dussex, mais également de l'imprimeur, la Société Gessler & Cie, à Sion, celle-ci nous prie de publier la présente mise au point.

D'après son contrat avec la Société Coopérative d'édition du « Peuple Valaisan », l'imprimeur n'interviendra sous aucun prétexte dans la composition de la partie rédactionnelle du journal. Par contre, il est déchargé de toute responsabilité et frais de procès éventuel en découlant.

Il en résulte que l'imprimeur Gessler ne figure que pour la forme parmi les adversaires de M. le conseiller national Paul de Courten, condamnés par le Tribunal Cantonal.

Elle a toujours considéré que le fait d'imprimer un journal n'impliquait pas l'approbation de ses opinions ou de sa politique. En imprimant « Le Peuple Valaisan », elle accomplit une tâche purement commerciale, dont le profit économique reste dans notre canton.

IMPRIMERIE GESSLER & CIE  
Sion

## A TRAVERS le monde

### Augmentation du prix des cigarettes en France

Le Conseil des ministres a décidé hier de porter de 80 à 95 francs le prix des cigarettes gauloises bleues.

### Le « Temps de Paris » cesse de paraître

Le conseil d'administration du journal le Temps de Paris a décidé de suspendre la publication de ce journal à partir d'aujourd'hui.

Dans son dernier numéro, le Temps de Paris expose que cette décision a été imposée par la « restriction brusquée du papier journal qui, pour un quotidien en pleine période de lancement, a été meurtrière ».

Le Temps de Paris rappelle qu'il avait promis à ses lecteurs un quotidien de 32 à 36 pages et ajoute qu'il ne saurait continuer à paraître sur seize pages. Toutefois, ajoute le journal, « nous n'abandonnons pas, nous disons à nos lecteurs, à nos amis que nous ferons tout pour reprendre dès que le permettront les circonstances, la mission que nous nous étions assignée ».

Le Temps de Paris avait un tirage initial de 515 000 exemplaires. Ces temps derniers, le tirage était tombé à 165.000.

### La résistance en Pologne

Le nombre de gros incendies en Pologne, et en particulier dans les anciens territoires de l'est de l'Allemagne, ont pris des proportions encore jamais connues, à en croire les nouvelles de presse provenant de Pologne.

Les journaux polonais parlent « d'actions organisées selon un plan par des groupes de résistance ».

« Zycie Varzawa » déclare que le nombre des incendies allumés par des « partisans », s'est élevé, au cours du premier trimestre de cette année, à 4900, dont 1800 ont éclaté dans les propriétés de l'Etat.

Madame Jean BUEHLMANN-PFEFFERLE et ses enfants Mariane, Jacqueline et Jean-Pierre, à Sion ; Madame et Monsieur Gottfried DUERIG-BUEHLMANN, leurs enfants et petits-enfants, à Sion ; Madame veuve Hermann PFEFFERLE, à Sion ; Monsieur et Madame Robert PFEFFERLE et leurs enfants, à Sion ;

Monsieur Ernest SIDLER et ses filles, à Riddes ; Monsieur et Madame Roger PFEFFERLE, à Sion ; Madame et Monsieur Michel ANDENMATTEN-PFEFFERLE et leurs enfants, à Sion ; ainsi que les familles parentes et alliées à Berne, Zurich, Varone, Salquenen, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

## Monsieur Jean Bühlmann

leur cher époux, père, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, cousin et parent, décédé subitement à Sion, à l'âge de 46 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Sion lundi 9 juillet, à 14 h. 30.

Départ du convoi mortuaire : Avenue de la Gare. Culte au Temple à 14 h. 45.

Départ du Temple à 15 h. 15.



Monsieur et Madame Marcel CARRUPT-DELA- LOYE, à Chamoson ;

Monsieur et Madame Alfred DELALOYE-GENETTI et leurs enfants, à Ardon ;

Madame veuve Willy FLUCK-DELA LOYE et ses enfants, à Genève ;

Monsieur et Madame Roger DELALOYE-DESSI- MOZ et leurs enfants, à Ardon ;

Monsieur et Madame René MEICHTRY-DELA- LOYE, à La Chauve-de-Fonds ;

Monsieur et Madame René GAILLARD-DELA- LOYE et leurs enfants, à Ardon ;

Monsieur et Madame Jean BRUNO-WOLLINGER, leurs enfants et petits-enfants, à Genève et Anne- masse ;

Madame veuve Albert DELALOYE-NETTRE, à Carouge-Genève ;

Monsieur et Madame Siméon GAILLARD-REZERT et leur fille, à Sion ;

Monsieur et Madame Léopold GAILLARD-DELA- LOYE et leurs enfants, à Sion ;

Madame veuve Edmond DELALOYE-FONTAN- NAZ, ses enfants et petits-enfants, à Ardon ;

Madame Léopolda GLAUDE et ses enfants, à Nice ; ainsi que toutes les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de vous faire part du décès de

### Madame

### veuve Noémie DELALOYE

née BRUNO

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, le mercredi 4 juillet 1956, dans sa 85<sup>ème</sup> année, après une courte et pénible maladie, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Ardon, le vendredi 6 juillet 1956, à 10 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de faire-part.



### Les familles Charles GIROUD

parentes et alliées, à Ravoire et environs, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

# LOTÉRIE ROMANDE

# demain...

A LA GRANDE DIXENCE / Vs

055

**CINÉMA CORSO**

Jusqu'à dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30) :  
JEAN RICHARD et RAYMOND BUSSIERES  
dans

**CHÉRI-BIBI**

Rocambolique - Mouvementé - Violent

Ne manquez aucune occasion  
pour acheter  
**avantageusement**  
de la qualité

Voilà pour le chalet  
et votre chambre d'enfant :

**COUCH**

coin fixe, protège-matelas et matelas,  
10 ans de garantie. Exécution soignée  
et solide. Modèle standard :

**Fr. 163.-**

Modèle suédois, teintes claires Fr. 15.-  
en plus.

Visitez, sans obligation d'achat,  
nos grandes expositions (3000 m<sup>2</sup>)

à Brigue : Avenue de la Gare,  
à Martigny-Ville : Avenue de la Gare

**MEUBLES**  
**Gertschen**  
BRIGUE

**Société vaudoise de crémation**

Plus de 4300 membres. Environ 400 adhésions par  
année. L'incinération est propre et décente.

Adhérer à la Société, rue de la Caroline 1,  
Lausanne, tél. (021) 22 15 33, c'est faire preuve  
de prévoyance et épargner aux siens tous frais  
en cas de décès.

Représentant : M. Emile DONDAINAZ,  
retraité C.F.F. — CHARRAT.



**Les meilleurs prix**

sur le marché s'obtiennent avec des fruits sains,  
de bonne garde, à peau lisse et bien colorée.

Dès la floraison passée, et jusqu'à la récolte,  
traitez vos vergers avec

**Pomarsol forte**

contre la tavelure et

**B404**

contre le carpocapse

**AGROCHIMIE S.A. BERNE**

## Pour l'automobiliste...



le 1/4

Coupe bien la soif  
et procure un sentiment  
de bien-être.

L'Henneiz-Lithinée est en outre  
d'une saveur particulièrement  
agréable. C'est l'eau minérale  
la plus demandée en Suisse.

HENNIEZ  
LITHINÉE

Eau minérale d'une pureté exceptionnelle

## GARAGE DE DRIZE

Carouge — Genève

24 mois de crédit

PEUGEOT 202 1946	650.-	WOLSELEY 1951	1900.-	VAUXHALL VELOX	1953	4300.-
PEUGEOT 202 1947	750.-	ARMSTRONG SIDDE- LEY 1951	1900.-	PEUGEOT 203 1954		4700.-
PEUGEOT 202 1948	950.-	MORRIS MINOR	1951	CADILLAC 1950		cabriolet 4800.-
CITROEN 1947	950.-	CHEVROLET 1949	2600.-	BUICK 1951		4800.-
FORD VEDETTE 1949	1200.-	CHEVROLET 1950	2700.-	D.K.W. 1954		4900.-
DYNA PANHARD 1949	1200.-	cabriolet	2700.-	FORD VEDETTE 1954		4900.-
V. W. 1948	1300.-	ROVER 1950	2900.-	FORD CUSTOMLINE		1952 4900.-
RENAULT 4 CV 1949	1400.-	VAUXHALL VY-		MERCEDES 220 1952		5500.-
RILEY 2,5 L 1950	1400.-	VERN 1951	2900.-	FIAT 1100 TV 1955		5900.-
CHEVROLET 1947	1400.-	VAUXHALL VELOX		ALFA ROMEO 1900		1951 5900.-
OPEL KAPITAIN	1500.-	1952	2900.-	CHEVROLET 1953		5900.-
AUSTIN A 40 1950	1500.-	FORD CUSTON 1950	2900.-	HUDSON JET SUPER		1953 5900.-
FIAT 1100 1948	1600.-	DYNA PANHARD 850		FIAT 1900 1954		6500.-
RENAULT 4 CV 1951	1900.-	1953	2900.-	PANHARD Coupé		1954 6800.-
FORD CUSTOM 1949	1900.-	PEUGEOT 203 1951	3200.-	LANDROVER 1953		6900.-
LANCIA APRILIA	1900.-	RENAULT 4 CV 1954	3300.-	FIAT CAMPAGNOLA		JEEP Diesel 1954 6900.-
1947	1900.-	FORD CUSTON 1951	3300.-	MERCEDES 180 1954		8900.-
TALBOT LAGO RE- CORD 1948	1900.-	NASH 600 1951	3300.-	OLDSMOBILE Coupé		Holiday 1953 10800.-
OLDSMOBILE 1949	1900.-	PEUGEOT 203 1952	3500.-	BUICK 1954		11800.-
STUDEBAKER CHAM- PION 14 CV Cou- pé 1949	1900.-	MORRIS MINOR 1953	3600.-	CADILLAC Coupé		de Ville 1954 18500.-
FIAT TOPOLINO	1952	CHEVROLET 1951	3700.-			
1952	1900	AUSTIN cabriolet	1952			
		PANHARD RO- ADSTER 1952	3900.-			
		CHEVROLET 13 CV	1951			
		1951	3900.-			

ET 50 VEHICULES UTILITAIRES : CAMIONS — CAMIONNETTES  
FOURGONS — FOURGONNETTES

::: VENTE - ACHAT - ECHANGE :::

Route de Drize 14 — Fermé le dimanche — Tél. (022) 24 42 20

**Teinturerie Sierroise**

LAVAGE  
CHIMIQUE A SEC

O. SCHNYDRIG-TENISCH - SIÈRE  
Route de Montana 7. - Tél. 5 12 75

Complet 2 p. fr. 9.- Jupe 3.- 4.-  
Pantalon 4.- 5.- Manteau 9.- 12.-  
Veston fr. 5.- 6.- Jaquette 5.- 7.-

**A. E. Thévenon**

méd.-dentiste

SION

ABSENT

**Transports**

Entreprise de transports rou-  
liers à remettre avec contrats  
de travail assurés.

Ecrire sous chiffre P 9179 S  
Publicitas SION.

On cherche  
région Finhaut ou Verbier

appartement

doux lits pour 2 à 3 semaines,  
courant août.

Faire offre à chiffre OFA  
35 127 Rb à Orelli Füssli-An-  
nonces, Baden, Argovie.

## Cinémas

Jusqu'à dimanche 8 (Dimanche, 14 h. 30  
et 20 h. 30) : Un somptueux spectacle  
en couleurs :

**ETOILE**  
*Martigny*

**LE TZAREVITCH**  
avec Luis Mariano.

Dimanche 8 à 17 h., lundi 9 et mardi 10:  
Le passionnant film d'action :

**A L'OMBRE DES POTENCES**

Vendredi 6 : Dernière séance :

**REX**  
*Saxon*

**LE CHOC DES MONDES**

Samedi 7 et dimanche 8 :  
Une désopilante comédie française :

**LE FIL A LA PATTE**  
avec NOEL-NOEL, Suzy Delair et Bourvil.

Une ronde fantaisiste, un film  
d'espionnage cocasse

**CINEMA**  
*Ardon*

**UN GRAIN DE FOLLE**  
avec avec Danny Kaye, fantai-  
siste N° 1 et Mai Zetterling dans  
un nouveau film comique en  
technicolor.

Samedi - Dimanche, 20 h. 45.

**MARTIGNY**

Ancienne Halle de Gymnastique

Samedi 7 et Dimanche 8 juillet, dès 20 h. 30

## Kermesse

de la FÊTE PATRONALE

organisée par  
l'Harmonie Municipale

Cantine - Jeux - Tombola

**BAL** conduit par l'orchestre Pagliotti

J'informe la population et mes amis du Valais

que j'ai repris le

## CAFÉ DU RIVAGE

(bord du lac — ancien Café du Grütli)  
à St-Gingolph-Suisse

Spécialités du Valais - Vins de 1<sup>er</sup> choix.

Se recommande : Jacob Rau - Vente et achat de  
pelles mécaniques.

**FULLY — Place des Sports**

Dimanche 8 juillet  
dès 14 h. et dès 20 h.

**GRANDE JOURNÉE**  
*Croix-Rouge*

organisée par la SECTION LOCALE

## Kermesse - Bal

en plein air

Tombola - Lots magnifiques  
Buffet froid

Invitation cordiale

Entreprise de terrassements cherche pour entrée  
immédiate

## 2 bons conducteurs de pelle mécanique

connaissant bien la dragueline.  
Faire offres à : Entreprise Vuillet, SION.

A vendre d'occasion

## CAMION DIESEL

7 tonnes

modèle 1950, cabine avancée, pont fixe  
(vide int. 5 m. 35).

S'adresser à VARONE-VINS, SION.

# L'ACTUALITÉ VALAISANNE

FULLY

## † Onésime Boson

Tôt mercredi matin, la douloureuse nouvelle du décès de M. Onésime Boson a jeté la consternation dans notre commune.

Depuis plusieurs années déjà il souffrait d'une maladie de cœur et, à maintes reprises, il fut l'objet de crises graves qui mirent ses jours en danger. Le décès prématuré de sa fille, Mme Michel Luisier, de Châteauneuf, l'avait beaucoup affecté.

Mais, animé d'une volonté peu commune, M. Boson tentait de vaincre son mal par le travail et le plus jovial optimisme.

Mardi matin encore il s'est mis pour la dernière fois à sa table de travail, pour ses affaires bancaires, secondé par sa digne épouse. Vers la fin du jour, le mal insidieux le terrassait !

M. Boson a joué un grand rôle dans la vie politique et économique de notre commune.

Il fut conseiller communal, représentant le parti radical pendant deux périodes législatives.

A ce titre, il fit preuve d'esprit d'initiative et de sage administration.

Pendant près de trente ans, il a représenté avec tact, intelligence et discrétion, la Caisse d'Epargne du Valais dans notre commune. Malgré sa longue maladie, il n'a pas abandonné ses occupations et, entre deux crises, il faisait un effort pour tenir à jour les importantes affaires de l'établissement qu'il représentait.

Quel exemple de volonté, de courage, d'obstination même dans l'accomplissement du devoir !

Durant une trentaine d'années, il fut gérant de la Société Coopérative de Consommation « La Solidarité ». C'est là qu'il donna la pleine mesure d'un excellent administrateur et d'un commerçant doué et dynamique.

Depuis une douzaine d'années il représentait les vigneronnes de Fully au sein du comité de la Cave Coopérative de Leytron. Comme délégué permanent à la commission de la Capsule dorée, il apporta une large contribution à l'amélioration de la qualité des vins et à une meilleure sélection.

Les funérailles de M. Boson, qui se sont déroulées hier, ont vu une affluence peu commune de parents, amis et connaissances.

Que Madame Boson, si affectée, veuille bien trouver une consolation en considérant l'estime dont son cher disparu était entouré.

Que tous les proches éplorés, épouse, enfant, petits-enfants, père, mère, frères et sœurs, veuillent croire à notre sympathie émue et accepter nos sincères condoléances.

Un ami.

## Avec la Croix-Rouge

C'est donc dimanche le 8 juillet que la section locale de la Croix-Rouge a choisi pour sa grande manifestation. Le comité composé exclusivement de dames œuvre depuis de longues semaines pour mener à bien l'organisation de leur kermesse. Si comme chacun le souhaite, le beau temps est de la partie, nul doute que ce sera une très jolie et très sympathique fête. A côté des excellents crus et spécialités du terroir, vous trouverez un buffet froid des mieux garnis. Et comme la cueillette des fraises touche à sa fin, un bal champêtre des plus entraînants vous permettra d'oublier, pour un jour, les heures pénibles passées à ces durs travaux.

Songez à l'emploi qui sera fait du résultat de la manifestation et accourez nombreux soutenir une œuvre aussi utile que nécessaire, car vous devez savoir que la section locale de la Croix-Rouge s'occupe d'abord des cas nécessitant de chez nous et, soyez-en certains, ils sont plus nombreux que vous ne le pensez. Donc pas d'hésitation, jeunes et moins jeunes, venez nombreux dimanche au terrain des sports de Fully tout en vous divertissant sainement, vous collaborerez à une bonne œuvre. Un accueil des plus cordiaux vous est réservé.

Le comité.

## Le problème des passages à niveau non gardés

On sait que dernièrement entre Viège et Brigue, une flèche rouge CFF a tamponné un camion et tué le chauffeur.

En 1956, il y eut déjà deux morts à cet endroit. Le conseiller national Stoffel (Haut-Valais) a interpellé le Conseil fédéral, demandant que des mesures sérieuses et efficaces soient enfin prises pour protéger la vie des citoyens aux trois passages non gardés et encore munis de signaux lumineux, de Mund, Brigerbad et Lalden.

## Ventes de soldes

Conformément à l'art. 26 de l'Ordonnance fédérale sur les liquidations et opérations analogues, du 16. 4. 47, le Département de l'Intérieur, division Industrie et Commerce a fixé comme suit les prochaines ventes de soldes.

Ventes de fin de saison du 11. 7. au 28. 7. 56.

Ventes au rabais du 11. 7. au 24. 7. 56.

Aucune vente de ce genre ne peut avoir lieu sans un permis délivré au préalable par l'autorité cantonale compétente. Aucune publicité ne peut être faite avant le 9. 7. 56.

Les commerçants qui opèrent une vente de fin de saison sont rendus attentifs au fait qu'ils ne peuvent annoncer un rabais que sur les articles saisonniers. Un rabais supérieur à 5% accordé sur toutes les marchandises ne peut figurer dans la réclame que s'il s'agit d'une vente au rabais.

La remise du double escompte constitue également une opération assujettie. Elle est donc interdite en dehors des périodes précitées.

## SION

### Mort subite de M. Jean Bühlmann

Nous apprenons ce matin l'effarante et douloureuse nouvelle de la mort subite de M. Jean Bühlmann, qui dirigeait en notre ville depuis plusieurs années une importante entreprise d'installation de chauffages centraux.

Cette brutale nouvelle a semé la consternation à Sion et dans tout le canton. C'est ce matin, vers 7 h. 30, que M. Bühlmann a été foudroyé par une attaque alors qu'il se trouvait à la gare aux marchandises de Sion.

Le défunt, âgé de 46 ans seulement, était un homme unanimement connu et estimé pour ses capacités professionnelles, pour ses qualités de travail et son entregent. Il savait faire face avec philosophie aux difficultés et, malgré les fatigues que lui valaient son écrasante activité, il conservait une humeur égale et un caractère enjoué qui formaient son attachante personnalité.

Ses rares loisirs, M. Bühlmann les consacrait au sport et au cinéma amateur dont il était fervent. Faisant preuve d'une ferme mais souriante autorité, M. Bühlmann avait été désigné, dans les années trente, comme manager de l'équipe juniors de football de Sion. Sa fine psychologie et son ascendant sur les jeunes avaient si bien fait que l'équipe dont il avait la charge remporta brillamment le titre de champion romand.

La fin brutale de cet homme de bien, de cet excellent citoyen et de ce bon père de famille laissera un vide béant dans notre ville.

C'est avec la plus profonde émotion que nous rendons cet hommage à M. Bühlmann, dont la personnalité marquait profondément la vie séduisante et valaisanne et que nous adressons à son épouse, à ses enfants et à toute la famille si durement frappée par le sort, nos sentiments de vive sympathie.

### Visite du conseil communal de Küssnacht

Le conseil communal de Küssnacht, à l'occasion de sa sortie annuelle, s'arrêta à Sion où il rendit visite à nos édiles municipaux. Ils furent reçus au Carnot municipal, et terminèrent tous ensemble la soirée à l'Hôtel de la Paix. La suite de leur promenade les amena à visiter les installations du barrage de Mauvoisin, de déguster les crus délicats du domaine du Grand Brûlé et de goûter, à leur retour, aux charmes poétiques de la rivière vaudoise. Le conseil communal de Küssnacht peut être réellement un exemple pour nous, car il n'existe en son sein aucune majorité. Cet équilibre permet une collaboration étroite et un travail consciencieux pour le plus grand bien de la cité dont ils ont la charge.

Pilo.

### Assemblée de quartier

Mardi soir, quelques amis avaient répondu à l'invitation du comité de notre parti et assistaient à l'assemblée du quartier d'Uvrier. Certes, nous n'étions pas très nombreux, ce qui est d'ailleurs fort normal en cette saison où la campagne demande un gros travail, mais il est cependant heureux de constater que nos amis d'Uvrier nous sont fidèles et s'intéressent à la vie de notre parti. M. Geroudet, conseiller municipal, ouvrit la séance en saluant les présents et en excusant les absents, excusés d'ailleurs pour des raisons professionnelles. Il nous brossa ensuite d'une manière très claire et très directe, la situation politique de notre commune. Point n'est nécessaire de s'étendre sur ce sujet, car nous savons tous que la politique menée par le parti majoritaire est avant tout une politique de parti avant d'être une politique d'intérêt général. De nombreux faits le prouvent et les avis de la minorité ne sont, qu'à de rares exceptions près, pas pris en considération. Des seules places laissées aux minoritaires, ceux-ci en retirent le plus souvent des désavantages. Quelques exemples peuvent facilement illustrer le jeu de ceux qui se sentent les tout puissants du pouvoir : la répartition des commissions, les nominations, la sinistre plaisanterie Maret et le manège politique du Conseil Général.

La parole fut ensuite donnée à M. Julien, qui nous fit part de quelques considérations sur la politique paysanne. La situation paysanne actuelle est grave et inquiétante puisque la crise se produit alors que justement nous nous trouvons en pleine période de haute conjoncture. Si le paysan, qui ne représente qu'un petit pourcentage de la population, peut lutter contre les marchés étrangers avec certains de ses produits, il lui est par contre impossible de lutter avec les prix très bas de certains produits importés. D'autre part, il est en face d'une clientèle suisse qui réclame des bas prix, alors que la main-d'œuvre est en augmentation constante. Il doit produire à des prix minimes pour permettre le jeu de l'importation et l'exportation. Mais la crise paysanne est avant toute une crise de solidarité et les autres classes ne connaissent ni les besoins ni les soucis de la classe paysanne et surtout ne veulent pas les connaître. Des deux côtés de la barrière des reproches sont faits et si les uns en adressent aux commerces des intermédiaires, de gros et mi-gros, aux industries qui produisent à l'agriculteur des marchandises à des prix trop élevés, nos paysans reçoivent les reproches de ne pas exploiter rationnellement leur domaine par suite de l'absence dans certaines ré-

gions du remaniement parcellaire, de ne pas tenir compte dans leur achat du sol, de la valeur de rendement et de négliger la formation, souvent insuffisante, des jeunes générations. Malgré les dépenses qui sont faites par les cantons, il règne une certaine apathie et beaucoup ignorent trop souvent la rationalisation du travail.

En conclusion, le pays doit faire un effort pour comprendre la paysannerie et si celle-ci est en bute à de grosses difficultés, par suite du trop grand morcellement des terres et du nombre des exploitants, c'est tout simplement que sa trop faible minorité représente un trop faible capital politique. Elle est ainsi appelée à se débrouiller seule, malgré le rôle qu'elle joue dans un pays comme le nôtre qui a toujours eu besoin d'elle aux moments où les guerres paralysaient nos frontières.

Après cet exposé très intéressant, la discussion s'engagea sur la route de transit Uvrier—St-Léonard qui, quoique n'ayant aucun rapport direct avec notre commune, puisque cette route est construite par l'Etat, ne manqua pas de susciter parmi nos amis d'Uvrier, maints commentaires d'ailleurs fort pertinents.

Pilo.

### Réception diplomatique

Aujourd'hui, S. E. M. Mohan Sinha Mehta, ambassadeur de l'Inde en Suisse, sera reçu officiellement par le Conseil d'Etat valaisan au Palais du Gouvernement à Sion. L'ambassadeur sera accompagné de plusieurs personnalités diplomatiques.

### La fièvre aphteuse à Montana L'arrêté de séquestre renforcé est rapporté

Le Conseil d'Etat du canton du Valais, Vu l'arrêté du 15 juin 1956, imposant le séquestre renforcé sur le bétail de la commune de Montana et ordonnant des mesures de protection contre la fièvre aphteuse ;

Vu que le bétail malade a été abattu ;

Vu que depuis le 13 juin 1956 aucun cas de fièvre aphteuse n'a été constaté dans la région de Montana ;

Sur la proposition du Département de l'Intérieur,

ARRETE :

Article unique :

L'arrêté du 15 juin 1956, imposant le séquestre renforcé sur le bétail de la commune de Montana et ordonnant des mesures de protection contre la fièvre aphteuse est rapporté.

Restent réservées, dans les zones d'infection et de protection, les dispositions prises par l'Office vétérinaire cantonal pour l'estivage 1956 et le trafic du gros et petit bétail.

Le président du Conseil d'Etat :

M. Lampert.

Le Chancelier d'Etat :

N. Roten.

### Pour un tunnel routier au Sanetsch

Les délégués du canton de Fribourg et les représentants des associations touristiques de Vaud, Oberland bernois, Centre et Bas-Valais, réunis à Vevey en assemblée générale, après avoir entendu un exposé de M. Coudray, ingénieur, décideront d'appuyer la demande de concession en faveur de la construction d'un tunnel routier pour transports de véhicules automobiles à travers le Sanetsch, concession que l'ingénieur Coudray demandera immédiatement au département fédéral compétent.

### Avis aux nouveaux apprentis et aux patrons d'apprentissage

Les apprentis de première année ne sont plus admis à l'école professionnelle s'ils n'ont pas suivi auparavant un cours d'introduction au dessin technique.

En conséquence,

a) tous les apprentis qui n'ont pas encore commencé l'école professionnelle

b) ainsi que les jeunes gens qui ont l'intention d'entrer en apprentissage avant la fin de l'année 1956.

doivent s'inscrire auprès du Service de la Formation professionnelle, à Sion, jusqu'au **lundi 16 juillet 1956**, au plus tard, en indiquant le nom, le prénom, le domicile, la profession et la date d'entrée en apprentissage.

L'inscription doit être visée par le patron d'apprentissage, sans quoi, elle ne sera pas prise en considération.

Les jeunes gens qui omettraient de s'annoncer dans le délai prévu ne pourront pas être admis à l'Ecole professionnelle pour l'année 1956-1957, et leur examen de fin d'apprentissage sera retardé d'une année.

Les patrons doivent prendre soin que tous leurs apprentis ne négligent pas de s'inscrire conformément à la loi, et dans le délai fixé.

Les apprentis seront ensuite convoqués pour un cours de dessin technique d'une durée de 10 jours.

Département de l'Instruction publique :

Service de la formation professionnelle.

### La commune libre de Plainpalais à Sierre

Dernièrement, la commune libre de Plainpalais (Genève) a donné à Sierre une soirée de bienfaisance en faveur de l'Institut N.-D. de Lourdes. Il a été permis de verser ainsi à cet institut la somme de 400 francs.

### Retrait des anciens billets de vingt francs

La Banque nationale communique :

Une quantité considérable d'anciens billets de vingt francs (type Pestalozzi) est encore en circulation. Il est dans l'intérêt du public que ces billets soient échangés au plus tôt aux guichets de la Banque nationale, des caisses publiques, avant tout dans les bureaux de poste ou aux guichets des banques. A partir du 1er octobre 1956, ces billets ne pourront plus être échangés qu'aux guichets de la Banque nationale.

LEYTRON

### Au football-club

L'assemblée générale du F.-C. Leytron aura lieu demain, samedi 7 juillet, à 20 heures, à la salle paroissiale.

Tous les sportifs sont cordialement invités.

A cette assemblée, il sera notamment discuté des matches de finales et de certains articles de presse écrits à ce sujet. L'assemblée aura l'occasion de faire toute la lumière sur ces cas.

ARDON

### † Mme Noémie Delaloye

Aujourd'hui a été ensevelie à Ardon, M<sup>me</sup> Noémie Delaloye, née Bruno.

L'honorable défunte était la mère de nos amis Alfred et Roger Delaloye, directeur de la Fonderie d'Ardon et président cantonal des musiques valaisannes.

Mère et épouse exemplaire, M<sup>me</sup> Delaloye s'en est allée dans sa 85<sup>e</sup> année, entourée de l'affection de toute sa famille à laquelle nous présentons nos bien sincères condoléances.

SAINT-LEONARD

### Un piéton grièvement blessé

A Saint-Léonard, une auto a happé, dans des circonstances que l'enquête établira, un jeune garçon cheminant sur la chaussée. Grièvement blessé, la victime, Denis Bruttin, de Saint-Léonard, âgé de 18 ans, fut transporté en ambulance à l'hôpital régional de Sion. Il souffre de plaies profondes à la tête et de multiples contusions.

CONTHEY

### Piétinée par un taureau

Mme Hubert Germanier, épouse d'un marchand de vins de Vétroz, se trouvait aux mayens de Conthey. Hier, dans des circonstances qui ne sont pas encore exactement établies, elle fut piétinée par un taureau. Souffrant de graves blessures sur tout le corps, la victime a reçu les premiers soins sur place puis fut transportée à Sion à l'hôpital régional.

### Un ouvrier tué

Une entreprise est actuellement occupée au transport et à l'installation de pylônes pour la construction d'un téléferique dans les mayens de Conthey. Au cours de ces travaux, un ouvrier italien, M. Enrico Salina-Borello, 22 ans, de Varzo, a été pris sous un pylône et tué sur le coup.

VIGNERONS,

### cisaillez les vignes vigoureuses

Dans les terroirs fertiles (région de Fully notamment), la végétation des vignes dont le feuillage a été soigné de façon simplifiée prend un grand développement.

Vignerons, cisaillez sans tarder l'extrémité des sarments et des entre-cœurs en maintenant les sarments le plus long possible au-dessus de l'échafas.

Nous rappelons nos précédents articles (« Terre valaisanne » et « Union ») qui conseillaient de rogner les vignes vigoureuses au moment de la floraison.

Station cantonale d'essais viticoles.

### Avec les tireurs valaisans

Le comité cantonal des tireurs valaisans a siégé hier, au Château de Villa, à Sierre, sous la présidence de M. Henri Gaspoz, de Veyras. Il rappela en ouvrant la séance le terrible accident dont fut victime dernièrement M. le lieutenant-colonel Clément, président d'honneur de la société. Deux nouvelles sections viennent grossir les rangs de l'association, le Tir militaire de Sarreyer (Bagnes) et la Liberté de Granois (Savièse).

L'association réunit l'effectif remarquable de 180 sociétés affiliées à la grande Société suisse des carabiniers, qui, elle, groupe actuellement plus de 443 000 tireurs.

### Caviar d'aubergines

Par ces temps de canicule, le caviar d'aubergine est un hors-d'œuvre facile à préparer et combien délicieusement frais.

Prendre quatre aubergines, les cuire au four jusqu'à ce qu'elles se ramollissent, encore tièdes, enlever la peau, mettre tout l'intérieur des aubergines dans un ravier, l'écraser avec une fourchette (ne pas hâcher avec un couteau) raper un oignon espagnol doux et découper la pulpe d'une tomate en petits dés. Assaisonner de sel, de poivre, d'huile d'olive, y ajouter du persil haché et si possible y joindre un peu de fenouil et un jus de citron. Mélanger le tout et servir avec du Beaujolais qui en augmente encore la saveur.